



## Communiqué de presse

Bangui, le 20 février 2018

La Cour pénale spéciale a le profond regret d'annoncer le décès de Monsieur Jacob Damili Sanny, Magistrat Hors Hiérarchie et juge national de la Cour Pénale Spéciale (CPS).

En cette douloureuse circonstance, la Cour Pénale Spéciale souhaite adresser ses sincères condoléances à la famille de ce magistrat ainsi qu'à ses proches si durement éprouvés. C'est l'ensemble de l'institution judiciaire centrafricaine qui perd là l'un de ses plus fervents défenseurs.

Monsieur Jacob Damili Sanny était un expert en matière de Droits de l'Homme et occupait le poste de juge à la Chambre d'accusation spéciale de la CPS, dont il avait également été désigné Président intérimaire par ses pairs. L'ensemble des magistrats de la CPS a perdu un collègue et un ami.

La Cour Pénale Spéciale tient à saluer l'engagement et le dévouement sans faille de cet homme de loi qui mérite gratitude et reconnaissance de la part de ses concitoyens.